

## Économies pour les conseils scolaires de l'Ontario

*Au cours des trois derniers mois, nous avons réussi à négocier avec Hydro Ottawa et quelques autres distributeurs d'électricité des réductions de tarifs s'élevant à environ 2,3 millions de dollars, mais nous n'avons pas obtenu gain de cause dans notre contestation de la récupération par Ontario Power Generation (OPG) d'une partie des réductions de tarifs obtenues l'an dernier. Par ailleurs, le résultat le plus important que nous avons obtenu a été la décision de la Cour suprême du Canada concernant un appel d'OPG, car la Cour nous a donné raison quant à la portée des pouvoirs des organismes qui réglementent les entreprises de services publics dont les coûts sont élevés.*

*Après de nouveaux retards, la Commission de l'énergie de l'Ontario rendra probablement sa décision sur les tarifs de Toronto Hydro au cours du dernier trimestre de 2015, de même que sa décision sur les programmes pluriannuels d'économies d'énergie des distributeurs de gaz naturel. Par ailleurs, la Commission devrait recevoir une demande visant l'approbation de la plus grande fusion d'entreprises de services publics jamais vue en Ontario.*

### **AFFAIRES COURANTES – GAZ NATUREL**

**Programmes d'économies d'énergie.** Enbridge et Union Gas ont demandé en avril à la Commission de l'énergie l'autorisation de récupérer auprès de leurs clients les dépenses liées à leurs programmes d'économies d'énergie pour la période de 2015 à 2020, qui devraient totaliser 1 milliard de dollars pour ces 6 années. Cette demande faisait suite à une année de consultations que le gouvernement a activement orientées.

Tout en comptant parmi les plus vifs partisans des programmes d'économies d'énergie, nous avons indiqué que la Commission de l'énergie avait des exigences insuffisantes à l'endroit des distributeurs de gaz. Pendant tout le processus, notre position a été que, pour obtenir plus d'argent, ces entreprises devraient répondre à des attentes plus élevées.

De longues audiences ont eu lieu au mois d'août, et de nombreux intervenants ont soumis leurs arguments en septembre (dont nous-mêmes). La Commission devrait rendre sa décision en décembre.

### **Union Gas – Tarifs de distribution – 2016.**

Union Gas a maintenant déposé une demande d'approbation de ses tarifs pour 2016, qui est fondée sur le plan quinquennal de tarification que nous avons négocié avec elle l'an dernier. Dans ce dossier, notre rôle sera de veiller à ce que les tarifs en question soient conformes au plan convenu.

**Enbridge – Tarifs de distribution – 2016.** Enbridge a également déposé une demande d'approbation de ses tarifs pour 2016, qui est fondée sur le plan quinquennal de tarification que la Commission de l'énergie lui a imposé après avoir tenu des audiences en 2015. Comme dans le dossier d'Union Gas, notre rôle sera de veiller à ce que les tarifs en question soient conformes à la décision de la Commission.

### **AFFAIRES COURANTES – ÉLECTRICITÉ**

#### **Placement initial dans le public d'Hydro One.**

La première vente d'actions d'Hydro One dans le public a été annoncée et sera probablement terminée d'ici la fin de décembre. Pour l'instant, nous ne prévoyons pas que la Commission de l'énergie sera priée d'examiner ou d'approuver cette opération.

**Fusion de Powerstream, Horizon Utilities, Enersource et Hydro One Brampton.** Quatre des plus grands distributeurs d'électricité de l'Ontario, qui desservent plus de 925 000 clients (dont près de 1 000 écoles), ont convenu de se fusionner pour devenir le plus grand distributeur d'électricité de la province après Hydro One. Les actionnaires municipaux de ces entreprises auront fini d'approuver l'opération d'ici la fin d'octobre. En décembre, la Commission de l'énergie devrait entreprendre l'étude d'une demande d'approbation de l'opération, qui inclura un examen de ses répercussions sur les clients des entreprises visées.

#### **Toronto Hydro – Tarifs de distribution – 2015-2019.**

La décision de la Commission de l'énergie sur le plan quinquennal de tarification de Toronto Hydro continue d'être reportée. D'abord prévue pour juin ou juillet puis reportée au mois de septembre, elle est maintenant attendue en novembre, mais cette échéance pourrait être trop optimiste. Nous croyons maintenant que, selon toute probabilité, la Commission rendra cette décision à la fin de décembre.

La Commission est confrontée à un dilemme au moment d'approuver ce plan. Non seulement la somme en jeu est énorme (environ 4 milliards de dollars), mais cette demande soulève plusieurs questions très difficiles sur le plan de la réglementation et des politiques. En particulier, comment la Commission va-t-elle traiter la demande d'une entreprise dont les coûts sont évidemment trop élevés mais qui continue à demander toujours plus d'argent?

L'impact de cette demande sur la facture des écoles de Toronto se chiffre toujours à 10 millions de dollars (M\$) sur 5 ans. La situation est encore compliquée par le fait que la hausse de 2015 risque d'être reportée jusqu'au printemps, ce qui pourrait forcer les écoles à absorber une double hausse en 2016.

#### **Powerstream – Tarifs de distribution – 2016-2020.**

Cette entreprise, qui dessert les banlieues au nord de Toronto, ne devait pas faire examiner ses coûts avant l'an prochain. Toutefois, elle a choisi de demander un examen anticipé couvrant la période de 2016 à 2020, invoquant pour motif que

le niveau habituel des hausses de tarifs lui procurerait seulement 80 M\$ de plus sur 5 ans, alors que ses besoins s'élèvent à 275 M\$. Powerstream a donc demandé une hausse de tarifs afin d'obtenir cette somme supplémentaire.

La mégafusion dont nous avons parlé précédemment vient compliquer les choses. Cette opération, prévue pour le début de 2016, permettra de réaliser dans le secteur desservi par Powerstream des économies de 472 M\$, dont au moins 112 M\$ au cours de la période de 2016 à 2020. En fait, l'entreprise ne s'attend pas à avoir besoin de la plus grande partie des hausses de tarifs qu'elle demande.

Powerstream a réussi à convaincre la Commission de l'énergie d'examiner sa demande d'approbation de tarifs comme s'il ne devait pas y avoir de fusion, même si l'entreprise a présenté cette demande un an plus tôt que prévu, apparemment pour obtenir des hausses de tarifs avant la fusion. Si cette décision s'applique jusqu'aux derniers tarifs visés par la demande, les 472 M\$ d'économies découlant de la fusion ne seront pas partagés avec les clients de Powerstream pendant au moins 10 années.

Des négociations sont prévues en octobre. En supposant (comme il est probable) qu'un règlement ne soit pas possible, des audiences auront lieu à compter de la fin de novembre. Nous maintiendrons notre position selon laquelle les hausses de tarifs demandées par Powerstream sont trop élevées, même s'il devait ne pas y avoir de fusion. Nous allons aussi préconiser qu'une partie des économies découlant de la fusion soit partagée avec les clients de Powerstream.

#### **Hydro Ottawa – Tarifs de distribution – 2016-2020.**

Les 254 écoles desservies par Hydro Ottawa auraient pu voir leur facture augmenter de 2,8 M\$ sur 5 ans, ce qui aurait représenté une hausse de 46 %. Toutefois, avec la Coalition pour principal négociateur, les groupes de clients ont maintenant convenu d'un plan de tarification révisé avec Hydro Ottawa. Une fois que la Commission de l'énergie aura approuvé ce plan, la hausse de tarifs que les écoles devront absorber sur 5 ans se chiffrera à un peu plus de 12 %, ce qui représente des économies d'environ 2,2 M\$ pour les écoles d'Ottawa.

### Oshawa Hydro - Tarifs de distribution - 2015-2019.

Oshawa Hydro demande également une hausse de tarifs de 43 % sur 5 ans, ce qui ferait monter la facture de 68 écoles de quelque 6 000 \$ en moyenne. Après l'échec de négociations, la Commission a tenu des audiences au début de juillet, et elle devrait rendre sa décision en novembre.

Autres tarifs de distribution - 2016. Les économies découlant de règlements concernant les tarifs de quelques autres petits distributeurs d'électricité pour 2016 totalisent **160 000 \$**. La Commission de l'énergie a maintenant reçu les demandes d'approbation des tarifs de Halton Hills Hydro, Milton Hydro, Entegrus et plusieurs autres petits distributeurs d'électricité, et des discussions en vue de conclure des règlements devraient se dérouler à compter de novembre 2015 et jusqu'en janvier 2016.

Ontario Power Generation (OPG) - Soldes de comptes de report. Il y a 10 mois, OPG a demandé à la Commission de l'énergie l'autorisation de percevoir auprès de ses clients une somme additionnelle de 1,3 milliard de dollars afin de couvrir des coûts supplémentaires, la plus grande partie de cette récupération étant prévue par des exigences législatives. Comme nous l'avons déjà signalé, un règlement négocié a permis de réduire les paiements des écoles de 4,4 M\$ sur une période d'environ 18 mois, mais une question en suspens a fait l'objet d'une audience.

La Commission de l'énergie a maintenant rendu sa décision, qui n'est pas favorable aux clients d'OPG. Bien qu'elle ne soit pas présentée ainsi, cette décision a pour effet de permettre à OPG de récupérer une partie des réductions de tarifs que nous avons obtenues de haute lutte l'an dernier.

OPG - Appel à la Cour suprême - Tarifs de production - 2011. Cette année, pour la première fois, la Cour suprême du Canada a accepté de se prononcer sur l'appel d'une décision de la Commission de l'énergie de l'Ontario. OPG et les syndicats représentant ses employés ont soutenu devant la Cour que la Commission de l'énergie ne pouvait pas réduire les tarifs d'OPG parce que ses coûts de rémunération étaient trop élevés, même si l'entreprise avait déjà été avertie que ces coûts

dépassaient tous les niveaux de référence raisonnables. La Coalition de l'énergie des écoles est le seul groupe de clients qui a participé à l'audition de l'appel par la Cour suprême.

Dans la décision qu'elle a rendue le 25 septembre, la Cour a donné raison à la Coalition et à la Commission de l'énergie en concluant que celle-ci a le pouvoir de limiter les hausses de tarifs afin que les entreprises de services publics récupèrent uniquement leurs coûts de rémunération raisonnables. La Cour adoptait ainsi l'analyse que nous lui avons présentée et qui veut que, lorsqu'elle réglemente une entreprise jouissant d'un monopole, la Commission de l'énergie se substitue à un marché où jouerait la concurrence. Cette décision marque une étape importante dans la réglementation des entreprises de services publics au Canada.

Jay Shepherd

Avocat de la Coalition pour l'énergie des écoles

Des questions?

Communiquez avec Wayne McNally

([wmcnally@opsba.org](mailto:wmcnally@opsba.org))

ou Jay Shepherd

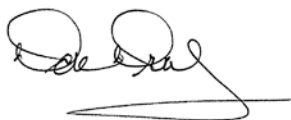
([jay.shepherd@canadianenergylawyers.com](mailto:jay.shepherd@canadianenergylawyers.com))

*En guise de conclusion,*

*La CSEO est représentée par Jay Shepherd, qui est régulièrement en consultation avec moi-même et Wayne McNally, qui est conseiller auprès du conseil d'administration de la CSEO. Il est essentiel de signaler que la Coalition de l'énergie des écoles, au nom de la CSEO, est un intervenant respecté auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario.*

*Notre travail permet à tous les conseils scolaires de l'Ontario de réaliser d'importantes économies au chapitre des coûts de l'énergie, et il vous aide donc à établir vos budgets.*

*Le directeur général,*



Don Drone

Bureau de Toronto : 416-340-2540

Cellulaire : 519-837-7719

Courriel : [ddrone@oesc-cseo.org](mailto:ddrone@oesc-cseo.org)